



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	<b>14ème</b>
Nom de site		Numéro	T16717
Adresse du site	<b>148, avenue du Maine</b>	Hauteur	R +9 (28m)
Bailleur de l'immeuble	Social EFIDIS	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700 sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Orange est présent (47/150/270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>14/01/2016</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>27/03/2019</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	<b>27/05/2019</b>

Historique et contexte **CCTM du 13/01/2016 (mesures de contrôle)**

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700 MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> pour une orientation 0°, 90° et 210°).		
Distance des ouvrants	4m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2 et 12°</i>
Estimation	0° < 3V/m ; 90° < 2V/m ; 210° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>R6 Az 0°</i>
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à mettre en service le 700MHz dans 3 (2m) des 5 antennes existantes et de désactiver les 2 autres antennes (1.40m). Aucun impact visuel ne sera engendré.
Zone technique	Ajout de 3 nouveaux coffrets techniques à proximité des antennes
Hauteur antennes/sol	30.94m (0°) 31m (90 et 210°)

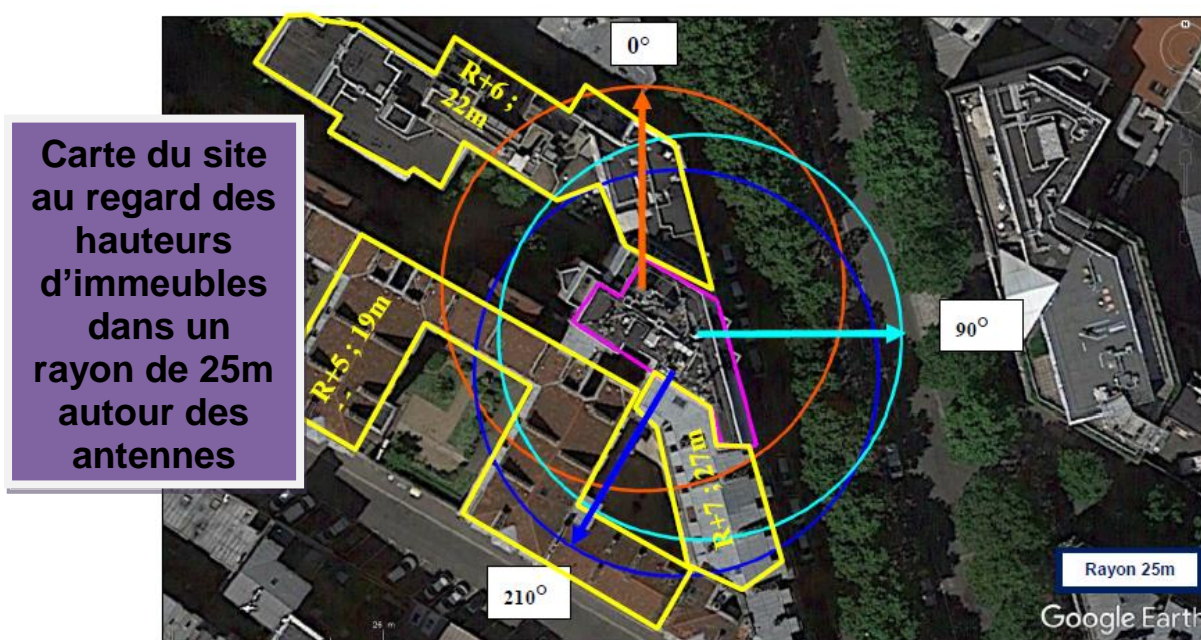
#### Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



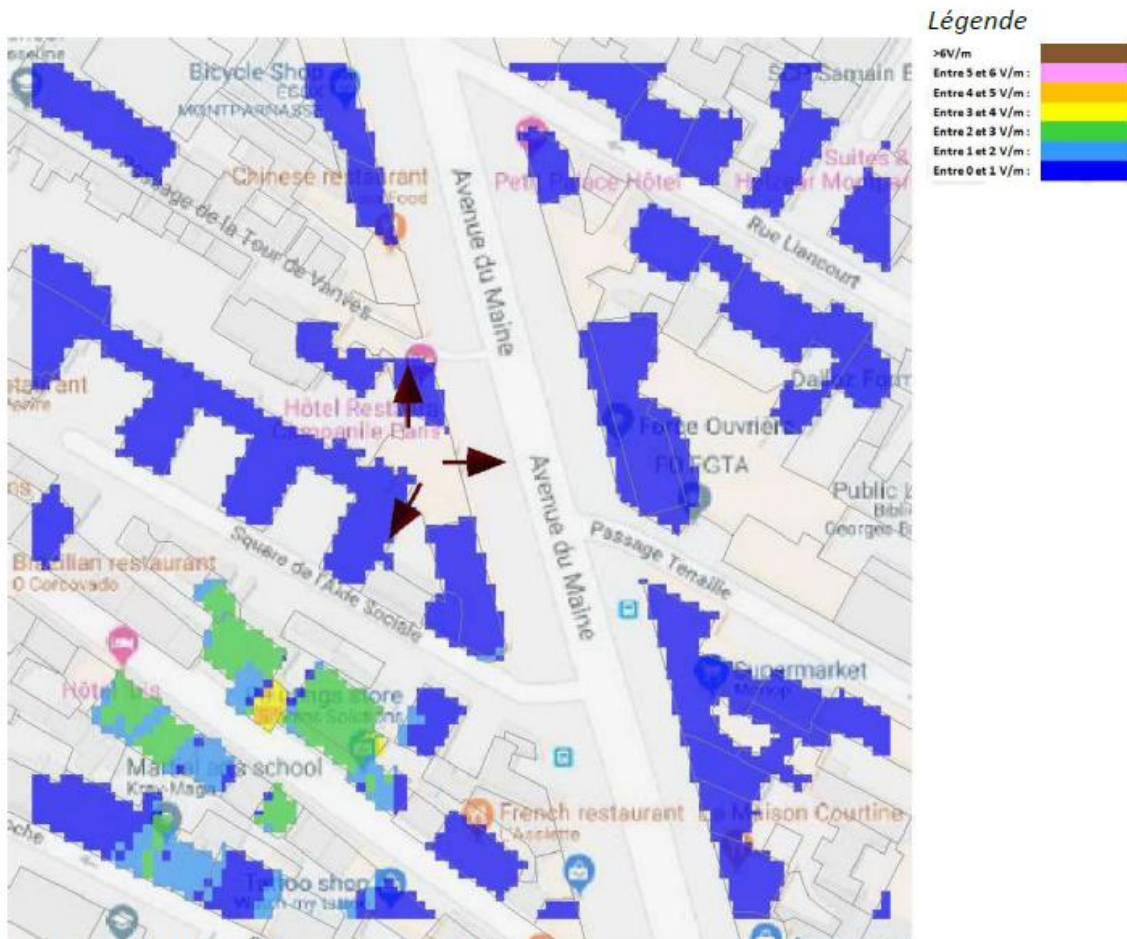
Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèches et garderies d'enfants SOGECRECHE	149 Avenue du Maine 75014 PARIS	RDC	Non	50m	Inférieur à 1 V/m
Ecole Elémentaire	7 rue Asseline 75014 PARIS	R+2	Non	95m	Inférieur à 1 V/m



Simulation et conformité au seuil de la Charte

c. Azimut 210°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



Légende



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 210°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 1-2 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	25,5 m	16,5 m	16,5 m

Les niveaux calculés dans L'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat projeté :



Pas de changement de l'état visuel

Etat projeté :



Pas de changement de l'état visuel

Vue des Azimuts

